

**DEPARTEMENT**  
**Alpes-de-Haute-Provence**

**Communauté d'Agglomération**  
**PROVENCE ALPES**  
**AGGLOMERATION**

**Année 2020**  
**Séance du 29 juillet 2020**

**N° 38**

**Objet : Désignation du**  
**représentant de Provence Alpes**  
**Agglomération au CRIGE**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf du mois de juillet à neuf heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt-quatre du mois de juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel**

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Éric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise, BAUDOUI Marie Anne, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit, CHABAL CALVI Nadia, COCHET Brigitte, COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, CROZALS Florent, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GALLY France, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille, ISOARD Christian, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, KUHN Francis, LAQUET Laura, MAGAUD Marie José, MOULARD Damien, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, POURCEL Simone, PROUST Brigitte, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, SEVENIER Jean, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, UGHETTO Wendy, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

**Etaient suppléés :**

BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland  
DECROIX Hugo a donné pouvoir à CAMACHO Irène  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
POSTEL Chrystelle a donné pouvoir à BOITEUX Yoann  
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

**Etaient représentés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à PAUL Gilles  
BOURJAC Jean Marie a donné pouvoir à BONDIL Marc  
MULLER Emmanuel a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine  
PARIS Mireille, a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine

**Etaient excusés :**

BERTRAND Philippe  
CHALVET Gilles  
EYMARD Max  
MAGAUD Nathalie  
REYNAUD Patrice

**REÇU EN PREFECTURE**  
**le 31/07/2020**

Application agréée E-Inplace.com

99\_DE-004-200807437-20200729-38\_20072020

**Monsieur Patrick VIVOS, rapporteur, expose ce qui suit :**

Vu les statuts de l'association CRIGE PACA en date du 24 novembre 2015,

Vu les membres du Directoire, de l'Assemblée Générale, du Conseil de Surveillance et du Personnel,

Considérant les actions portées par le CRIGE PACA en soutien aux collectivités territoriales,

Il est rappelé que la communauté d'agglomération adhère au Centre Régional de l'Information Géographique Provence Alpes Côte d'Azur (CRIGE PACA) depuis 2017.

Les services apportés par le CRIGE PACA aux services des collectivités territoriales sont essentiellement : la collecte, l'intégration, la livraison de données cadastrales, l'appui à la numérisation des documents d'urbanisme, le partenariat pour le Mode d'Occupation des Sols (MOS), une hotline de données, la veille réglementaire et la communication, l'intervention dans le cadre de la SMART Région, l'animation de réseaux locaux, la participation à l'OPEN DATA Régional.

Ils sont de nature à conforter et à apporter un soutien aux services de Provence Alpes Agglomération dans les domaines aussi variés que le développement économique, touristique, la prospective et l'aménagement du territoire, la compétence eau et assainissement dans la représentation des réseaux, la gestion des milieux aquatiques et la protection contre les inondations (GEMAPI) etc.

Il est proposé au Conseil communautaire de Provence Alpes Agglomération de désigner un représentant de la collectivité aux assemblées du CRIGE PACA.

Le candidat proposé est :

- VIVOS Patrick

En application de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, et il en est donné lecture par la Présidente.

Monsieur VIVOS Patrick est désigné pour représenter Provence Alpes Agglomération au Centre Régional de l'Information Géographique Provence Alpes Côte d'Azur (CRIGE PACA).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

